

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DESC	Date	24 mai 2024
Numéro	24.164	Heure	8h19

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Pompiers volontaires : une nécessité pour notre sécurité	
Contenu : Nous demandons au Conseil d'État de présenter au Grand Conseil un rapport d'information et des mesures concrètes pour améliorer la situation des sapeurs-pompiers volontaires, considérant notamment le besoin croissant de cet appui en lien avec l'urgence climatique et ses conséquences sur notre canton.	
Développement (obligatoire) : Le nombre de sapeurs-pompiers volontaires est toujours en diminution. Les entreprises sont de moins en moins collaboratives pour permettre à leurs employé-e-s de s'engager comme pompiers volontaires et de les libérer pour des interventions au profit de la population. Le canton doit pouvoir compter sur cette force d'intervention. Ces derniers interviennent en complément des pompiers professionnels. Leurs formations initiales et continues doivent permettre de maintenir un niveau à même de répondre aux interventions, en particulier si l'on considère les événements naturels qui seront, dans le futur, toujours plus importants (tempêtes, ouragans, tornades, montées des eaux, feux de forêts, etc.). Il est urgent de promouvoir la fonction de sapeur-pompier volontaire, afin qu'il puisse obtenir des conditions-cadres avec son employeur. Cela pourrait passer notamment par des mesures consistant à : <ul style="list-style-type: none"> – Valoriser, reconnaître et former ces personnes afin qu'elles puissent répondre aux exigences techniques ; – Mettre ou avoir, au travers de services publics ou d'entreprises privées, à disposition le matériel nécessaire (moyens de protection, véhicules adaptés, moyens spécifiques, etc.) ; – Promouvoir le label déjà existant « Employeur partenaire » auprès des entreprises du canton ; – Demander aux communes de montrer l'exemple en s'associant au label et en libérant les employés communaux et cantonaux durant la journée ; – Promouvoir activement ce label auprès des entreprises et des collectivités publiques. 	
Demande d'urgence : NON	

Auteurs ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Nadia Chassot		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Alain Rapin	Claudine Geiser	Fabio Bongiovanni
Damien Humbert-Droz	Mary-Claude Fallet	Andreas Jurt
Sloane Studer	Michel Zurbuchen	Patricia Borloz
Francis Krähenbühl		